



clermont
auvergne
métropole



Info travaux
juin 2026

Travaux d'eau potable

Rue Chantemerle - Durtol

Afin de renouveler des conduites d'eau potable vieillissantes et de mettre en conformité des branchements, des travaux seront entrepris par Clermont Auvergne Métropole, en lien avec la commune de Durtol, du 1^{er} juin jusqu'en septembre sur la rue Chantemerle.

Nature des travaux

Ces travaux portent sur la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable et la mise en conformité des branchements avec positionnement des regards de comptage en limite de propriété.

Les travaux seront réalisés en « route barrée sauf riverains » sur le tronçon de rue en impasse et avec un sens unique de circulation entre l'avenue de la Paix et le rue Henri-Pourrat (voir schéma de circulation au verso). Une signalisation adaptée sera mise en place. Le stationnement sera interdit sur la rue pendant toute la durée du chantier. Les tranchées seront rebouchées au maximum au fur et à mesure de l'avancement du chantier et l'accès aux propriétés sera rendu en fin de journée.

La collecte des déchets risque d'évoluer durant cette période, et des coupures d'eau ponctuelles sont à prévoir. Des courriers d'information spécifiques seront réalisés en amont auprès des riverains et commerces impactés.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.

En cas de besoin et pour des questions sur l'organisation du chantier ou pour signaler tout évènement susceptible d'être impactant (déménagement, travaux en domaine privé...), vous pouvez joindre les services concernés :

Clermont Auvergne Métropole

Direction du cycle de l'eau : 04 43 76 28 28

contact-cycledeleau@metropole.eu

Retrouvez toutes les infos
sur les travaux sur

travaux.clermontmetropole.eu



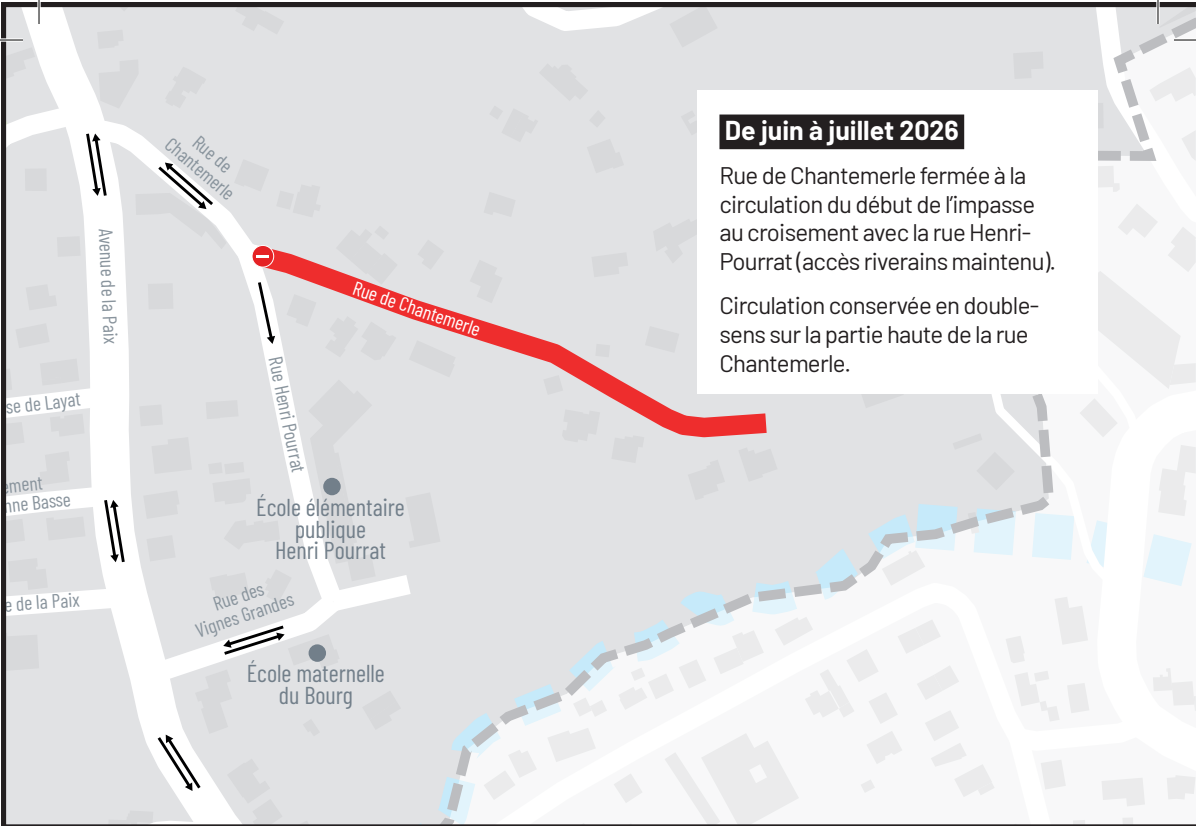
Préparer demain

CLERMONTMETROPOLE.EU

De juin à juillet 2026

Rue de Chantemerle fermée à la circulation du début de l'impasse au croisement avec la rue Henri-Pourrat (accès riverains maintenu).

Circulation conservée en double-sens sur la partie haute de la rue Chantemerle.



De juillet à septembre

Rue de Chantemerle fermée à la circulation du début de l'impasse au croisement avec la rue Henri-Pourrat (accès riverains maintenu).

Circulation conservée en sens unique sur la partie haute de la rue Chantemerle entre l'avenue de la Paix et la rue Henri-Pourrat.

